

La guerre privée entre le président de l'Office des Brevets et le syndicat est loin d'être terminée.

Conflit social Le tumulte règne à nouveau au sein de l'Office européen des Brevets. Le caractère sans scrupules du président Battistelli préoccupe les États membres.

- Eppo König

9 juin 2016



Début de cette année, tout portait encore à croire que le *président Battistelli* allait se retirer de l'OEB. Photo Andreas Terlaak

La guerre entre le président Benoît Battistelli de l'Office européen des Brevets (OEB) et son syndicat perdure. Alors que, jeudi, le Français couronne l'inventeur de l'année à Lisbonne, son personnel organise une marche de protestation à La Haye, le long des ambassades des États membres de l'Union européenne. "Notre direction harcèle moralement et intimide les membres du syndicat et du conseil d'entreprise d'une manière qui serait inacceptable dans votre pays", ont-ils écrit aux ambassadeurs.

L'Office des Brevets (38 États membres, 7.000 travailleurs) est la plus grande organisation intergouvernementale en Europe, après la Commission européenne. L'Office examine des

demandes de brevets et accorde des brevets européens. Outre son siège à Munich, il possède entre autres un bureau à Rijswijk.

Début de cette année, les tensions au sein de l'Office s'étaient attisées à un point tel qu'il semblait même que Battistelli (65) allait se retirer. L'organe suprême de l'Office, le conseil de gestion qui représente 38 États membres, a contraint Battistelli, par le biais d'une résolution, à se contenir sérieusement à l'égard du syndicat SUEPO.

Cette intervention résulte du licenciement de deux dirigeants syndicaux : la Néerlandaise Els Hardon, présidente du syndicat à Munich, et son prédécesseur, Ion Brumme. D'autre part, le salaire de la trésorière, Malika Weaver, a été diminué. Les reproches officiels à leur encontre sont qu'ils auraient orchestré une conspiration contre Battistelli et auraient harcelé un membre du conseil d'entreprise, qui était favorable à Battistelli, à un point tel que celui-ci a quitté l'Office.

Coupables de méconduites

Mais le président n'en a pas encore terminé d'en découdre avec le syndicat qui représente la moitié des travailleurs. La propre 'unité d'enquête' de l'Office a, durant la période écoulée, examiné la situation du secrétaire syndical, Laurent Prunier, qui est trop stressé pour travailler et qui reste à la maison depuis cinq mois, sans rémunération. La semaine dernière, le rapport final lui a été remis à domicile. Conclusion : coupable de 'méconduites' qui sapent le leadership de Battistelli.

"Soit, vous n'avez pas compris la résolution des États membres, soit vous ne vous en êtes d'emblée jamais préoccupé", écrivait l'avocate de Prunier, Liesbeth Zegveld, la semaine dernière dans un courrier adressé à Battistelli et à tous les États membres. Le président avait, en effet, été exhorté à cesser toutes les procédures en cours à l'encontre des membres du syndicat. Il doit avant toute chose revoir les 'procédures disciplinaires' et garantir qu'elles soient justifiées et soient également *vues* par le monde extérieur.

Le problème est que l'Office des Brevets est une organisation internationale et que, par conséquent, il ne relève pas du droit du travail national. Nous bénéficions d'une immunité et nos règles ne peuvent dès lors pas être vues par des yeux néerlandais, dicit Battistelli. En dépit de la Cour de Justice de La Haye, il refuse de reconnaître le syndicat SUEPO. Les employés en conflit de travail doivent s'adresser à l'Organisation Mondiale du Travail, un organe lent des Nations-Unies à Genève. Le bureau de Rijswijk fait appel à un médecin d'entreprise belge qui n'est pas enregistré aux Pays-Bas en tant que médecin.

Le syndicat critique également le fait que l'Office possède sa propre unité d'enquête qui auditionne des employés, sans la présence d'un avocat. Un examen indépendant confirme que "l'intégrité" et le "comportement éthique" de cette unité pourrait être améliorés. Selon le rapport datant de mai, une définition "beaucoup plus claire" des méconduites s'impose. Le service doit expliciter la façon dont l'échange d'e-mails et les ordinateurs sont contrôlés. Et surtout : l'unité doit opérer indépendamment du président.

L'unité d'examen auditionne les employés sans avocat pour les assister.

L'affaire Prunier risque, fin de ce mois-ci, d'être un sujet sensible lorsque le conseil de gestion se réunira à nouveau. Selon les sources, d'importants États membres, tels que les Pays-Bas,

l'Allemagne, la France, la Suède et la Suisse critiquent vivement Battistelli. La publicité négative relative aux conflits porte atteinte à la réputation de l'Office qui dispose d'excellents examinateurs des brevets. Les incidents mettent certains pays d'accueil, comme les Pays-Bas, dans l'embarras parce qu'il leur est quasiment impossible d'intervenir.

Sur le plan du contenu, certains États membres critiques sont parfois d'accord avec Battistelli. Ils soutiennent les réformes qu'il a introduites, par exemple des investissements dans l'IT et les bonus récompensant les prestations au lieu de l'ancienneté. La préoccupation des États membres réside essentiellement dans le côté sans scrupules et l'irritabilité de Battistelli. Il semble mener une guerre privée contre un syndicat qui est tout aussi belliqueux que le président lui-même. Le conflit entrave également l'exploitation de l'Office, notamment la réforme du système de pension.

Comme le président est très puissant au sein de l'OEB, les 38 États membres ne peuvent pas faire grand-chose. Les règlements ne prévoient aucune procédure de destitution, indépendamment de la question de savoir si une majorité en aurait envie. Plus le temps passe, plus Battistelli se rapproche de la fin de son mandat. Il peut en résulter encore deux longues années de conflits, de litiges juridiques et de mauvaise publicité.

L'Office des Brevet ne s'occupe pas d'affaires individuelles, a déclaré un porte-parole. Selon le conseil de gestion, l'Office est régulièrement informé de la révision d'enquêtes et de mesures disciplinaires.